

Sous la coordination de
Eugène Rufin BOUYA
et Kodjo NDUKUMA ADJAYI

Dématérialisation et gouvernance électronique

Eugène Rufin BOUYA est ingénieur informaticien, diplômé de troisième cycle, master management et informatique (EPITA-ISG), diplômé du LET, École nationale des travaux publics – Université Lumière Lyon 2. Il est le pionnier de la dématérialisation et de l'administration électronique au Congo-Brazzaville en matière d'e-business et e-gouv, actuel directeur général du Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT). Il est également vice-président de l'Alliance africaine pour le commerce électronique (AAEC) et chef de délégation du Congo au CEEFACT-ONU.

Kodjo NDUKUMA ADJAYI est docteur en sciences juridiques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, après sa thèse soutenue sur le droit de l'économie numérique, diplômé du master 2 en droit du cyberspace africain de l'UGB (Sénégal, 2009), avocat à la Cour (Barreau de Kinshasa/Matete) depuis 2009, professeur des universités (UPC, UPN, UCC, IFASIC... RD Congo), vice-doyen de la faculté de droit de l'Université pédagogique nationale en charge de la recherche (2018) puis de l'enseignement (2019).



La dématérialisation est le processus de remplacement d'un support physique, le papier, par un support dénué de consistance corporelle, les documents numérisés. L'informatique y contribue grandement. Nos habitudes de travail, nos activités, ainsi que leur cadre de déroulement s'en trouvent bouleversés. La technique ne se limite pas au dialogue des machines ni au fonctionnement de l'écosystème numérique. Communiquer et commercer sont des verbes qui se conjuguent davantage au quotidien, en norme binaire. L'écrit électronique supplante les titres et les valeurs faciales sur papier. Il confère un aspect immatériel aux actes, aux transactions et aux processus collaboratifs.

Le réseau et la mise en données du monde deviennent le modèle triomphant face auquel résister est disparaître dans l'immobilisme. Mais quels sont les risques ? La dématérialisation comporte des avantages : rendement d'échelle, efficacité de gestion, extension du champ de sociabilité, traçabilité. Nous avons mis des siècles à nous approprier ces progrès qui mutent en paradoxe : usages électroniques malveillants, vulnérabilités des systèmes d'information, disparition des métiers... Un phénoménisme s'attache à la dématérialisation pour repenser des pratiques et règles de gouvernance électronique adaptées aux nouveaux objets techniques : cyberdroit, professionnalisation, régulation.

Le Forum numérique du Congo 2018 a réuni, à Pointe-Noire (République du Congo), les spécialistes, professionnels et politiques d'une huitaine de nationalités entre professionnalisme et intellectualisme. L'Acte 1 forme les bases de réflexion sur différents sujets de gouvernance électronique : états des lieux, réponses techniques, juridiques et organisationnelles de cybersécurité, commerce électronique, moyens de paiement, inclusion numérique de l'Afrique et écosystème infrastructurel, protection des fondamentaux binaires, autorités de certification, etc.

Ont également contribué à cet ouvrage : Guillaume Aubert, Jonas Beleho, Solange Ghernaouti, Mouhamadou Lo, Guy Noël Londongo, Tontama Charles Millogo, Alain Didier Ndalla, Omar Tantaoui El Araki, Amina Magalie Sébastienne Tchicaya Abou.

ISBN : 978-2-343-19140-9

15,50 €



9 782343 191409



Dématérialisation et gouvernance électronique

Eugène Rufin BOUYA
et Kodjo NDUKUMA ADJAYI (coord.)

Sous la coordination de
Eugène Rufin BOUYA
et Kodjo NDUKUMA ADJAYI

Dématérialisation et gouvernance électronique

ENJEUX
ET DROITS
NUMÉRIQUES

L'Harmattan